

The logo for Step toe, featuring the word "Step toe" in a dark red, serif font. The "S" is large and stylized, and the "e" is lowercase. The logo is positioned in the top right corner of the page.

Step toe

Un cabinet d'avocats international fort de son expérience en matière de biocides

Bruxelles | Chicago | Hong Kong | Houston
Londres | Los Angeles | New York
Pékin | San Francisco | Washington

www.step toe.com



À propos de Steptoe

En plus de 100 ans d'existence, Steptoe s'est forgé une réputation internationale pour la représentation efficace de ses clients devant les autorités publiques, le succès de ses plaidoiries dans le cadre de litiges et d'arbitrages, et ses conseils pratiques en matière de réglementation.

Steptoe compte plus de 500 avocats et professionnels répartis dans ses bureaux de Bruxelles, Chicago, Hong Kong, Houston, Londres, Los Angeles, New York, Pékin, San Francisco et Washington.

Produits Chimiques, Environnement & Life Sciences

Notre groupe combine le **contentieux**, le **conseil réglementaire** complexe et les **life sciences** au sein d'un seul et même cabinet. Notre équipe rassemble **plus de 40 avocats**, conseillers en politique publique et chercheurs avec une expérience juridique et scientifique sur les **marchés américain, européen, britannique et chinois**.

Notre expertise comprend les domaines suivants :



Notre pratique européenne en matière de biocides

L'équipe biocides de Steptoe possède **plus de 20 ans d'expérience** dans le domaine de la réglementation européenne sur les biocides. Nous conseillons régulièrement les entreprises sur **tous les aspects liés à la mise sur le marché européen des substances actives et des produits biocides sous le BPR**, ainsi que sur les questions de **conformité réglementaire**. Nos analyses et nos conseils s'appuient sur notre connaissance approfondie de la réglementation européenne en matière de produits chimiques et d'environnement, notamment les Règlements REACH et CLP, les produits phytopharmaceutiques (PPP) et les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Steptoe **conseille et représente** également des entreprises devant, entre autres, les autorités administratives, les tribunaux nationaux, la Cour de Justice de l'Union Européenne, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et la chambre de recours de l'ECHA.

Notre expérience récente comprend :

- Le conseil d'entreprises sur les **exigences en matière d'étiquetage et de publicité** prévues aux articles 69 et 72 du règlement sur les produits biocides, et sur l'emploi d'allégations environnementales sur les étiquettes de produits biocides
- La **rédaction de courriers adressés aux autorités nationales**, pour le compte de nos clients, contestant des requêtes d'études supplémentaires dans le cadre de demandes d'approbation de substances actives et d'autorisation de produits biocides
- Le conseil sur les **accords de partage des données BPR** et les règles de **protection des données**
- La **contestation d'un projet de modification d'une autorisation de l'Union** pour supprimer l'utilisation d'un produit biocide par le grand public
- La **contestation d'une recommandation de non-renouvellement de l'approbation d'une substance active** du Comité des produits biocides
- Le conseil d'entreprises sur les questions relatives aux **familles de produits biocides** et aux autorisations de **produits biocides identiques**
- La réalisation de **'due diligence'** en matière de conformité BPR lors de transactions d'achats et de ventes d'actions
- L'apport d'aide aux entreprises dans le cadre de demandes relatives à l'**article 95 du BPR**
- **Veille juridique** pour rester informé des dernières évolutions réglementaires (REFIT, Omnibus, etc.)

Contacts clés



Eléonore Mullier

Associée | Bruxelles
+32 2 626 0563 | emullier@steptoe.com



Elodie Brière

Collaboratrice | Bruxelles
+32 2 626 0536 | ebriere@steptoe.com



<https://www.linkedin.com/company/steptoe-llp>



@SteptoeLLP